



Stiftung Schweizerisches Notariat  
Fondation Notariat Suisse  
Fondazione Notariato Svizzero

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2017

## **Introduction**

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2016, son douzième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies » (dormante actuellement), ainsi que par le Comité consultatif.

## **Conseil de fondation**

En 2017, le Conseil de fondation a tenu deux séances plénières (les 16 mars et 21 septembre 2017). Une décision par voie circulatoire a en outre été prise le 15 juin 2017 concernant l'acceptation des comptes.

Au chapitre formation, l'organisation du 8<sup>ème</sup> séminaire de la Fondation les 21 août 2017, à Zurich, et 14 septembre 2017, à Lausanne et Pambio Noranco, a été au centre des préoccupations. Ce sont environ 300 participants (47 à Zurich / 176 à Lausanne / 47 à Bellinzone) qui se sont intéressés au thème de la densification du territoire et de son impact sur les transactions immobilières. Le Conseil de fondation a décidé d'organiser un 9<sup>ème</sup> séminaire qui se déroulera en été/automne 2019. Le thème n'a pas encore été dévoilé.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », la Fondation détient toujours une participation dans la société SDMS SA et elle y occupe indirectement un siège au Conseil d'administration, par l'intermédiaire de son conseiller sortant, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Becher.

Annoncée en 2016, le versement du produit de liquidation de la coopérative de cautionnement argovienne (Aargauische Amtsbürgschaftsgenossenschaft) en liquidation à la Fondation a été opéré en 2017. La Fondation est très reconnaissante envers la coopérative. Rappelons que la somme versée est liée à la charge d'une utilisation dans le domaine de la formation (continue) des notaires et/ou des notaires-stagiaires.

En fin d'année 2017, la Fondation a également pris connaissance de la position du Conseil fédéral concernant la forme authentique électronique et son encouragement.

M<sup>e</sup> Philippe Frésard, à Berne, et M<sup>e</sup> Rudolf Fasler, à Aarau, demeurent secrétaire du Conseil, resp. comptable de la Fondation, alors que la société Buchhaltungsservice Wälti AG, à Zofingue, est l'organe de révision.

La composition du Conseil de la Fondation Notariat Suisse a subi des changements en 2017 : M<sup>e</sup> Jean-Pierre Becher a démissionné et il a été remplacé par M<sup>e</sup> Oliver Reinhardt, nouvellement élu.

Ce faisant, la composition du Conseil de fondation est la suivante à fin 2017 : Mesdames Valérie Marti et Regina Wenger, ainsi que Messieurs Michel Monod (président), Etienne Jeandin (vice-président), Jean-Pierre Becher, Daniel Boltshauser, Jean-Christophe Delafontaine, Alfio Mazzola, Marcel Merz, Jürg Morger, Roland Pfäffli, Grégoire Piller, Denis Piolet et Olivier Reinhardt.

## **Comité consultatif**

Le Comité consultatif n'a tenu aucune séance en 2017.

## **Commission Formation**

La Commission Formation n'a pas tenu de séance plénière.

En revanche, les deux sous-groupes de travail en Suisse alémanique et en Suisse romande ont très activement travaillé à l'organisation des deux séminaires 2017.

Le thème du séminaire « La densification du territoire et son impact sur les transactions immobilières » / « Die Verdichtung des bebauten Umfelds und ihr Einfluss auf Immobiliengeschäfte » n'a peut-être pas permis d'atteindre les succès passés en terme du nombre de participants, tout particulièrement à Zurich et alors même que le nombre de participants tessinois a été plus important que d'habitude.

La Commission est en train de terminer la publication du séminaire.

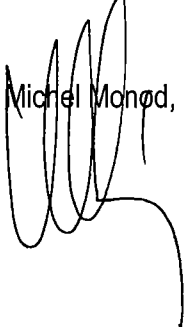
La Fondation tient à remercier très chaleureusement tous les organisateurs, et tout spécialement M<sup>es</sup> Etienne Jeandin et François Bianchi qui quittent leur fonction suite au dernier séminaire, après des années d'excellents services.

## **Commission Nouvelles Technologies**

La Commission Nouvelles Technologies n'a pas siégé en 2017.

Berne, le 14 mars 2018

**FONDATION NOTARIAT SUISSE**

  
Michel Monod, président

  
Alfio Mazzola, membre